TD2: Les contrats



Répondez par vrai ou faux aux affirmations suivantes :

- 1. Les négociations ont lieu avant la signature du contrat.
- 2. Le principe de bonne foi ne s'applique qu'une fois le contrat signé.
- 3. Le consensualisme consiste à ne pas prendre position dans un contrat : cela permet un gain de temps.
- **4.** Le consentement des parties est une condition de validité des contrats.
- **5.** L'erreur est le fait de se tromper volontairement sur un élément essentiel du contrat.
- 6. La violence viciant un contrat peut être une simple menace devant témoin.
- 7. La nullité d'un contrat doit toujours être demandée en justice ?
- **8.** La tromperie d'une partie sur un élément non essentiel du contrat peut entraîner l'annulation d'un contrat.
- 9. Une partie peut toujours rompre une négociation sans avoir à payer des dommages et intérêts.
- **10.** Un juge peut refuser d'appliquer une clause d'un contrat si elle est invoquée de mauvaise foi par une partie.

Analyse de contrat :

Le principe :

- 1. Qu'est-ce que la liberté contractuelle ?
- 2. Que peut-on retenir de l'introduction?
- 3. La rédaction se fait sous forme d'articles : quel est l'intérêt de l'Art 1?

Les clauses :

- 4. Quel est l'intérêt de l'art 2/3 et 4?
- 5. Pourquoi est-il nécessaire de rédiger les art.5 à 9?
- 6. Analysez les articles 10 et 11 : que pouvez-vous en déduire ? Que dit la loi à ce sujet ?
- 7. Qu'est-ce que la force majeure art 12?

La fin du contrat :

- 8. Quel est le sens de l'art 14?
- 9. Que dit l'art 16 sur la fin du contrat?
- 10. Que signifie « la loyauté de bonne foi » art 19?
- 11. Que peut- on faire en cas de litige ? art 26. Quel Tribunal sera compétent et pourquoi ?
- 12. Quel est l'impact de la RGPD?

Conclusion : que faut- il retenir par rapport à ce contrat commercial ?